

Edito



© Mairie Damelevières

Madame, Monsieur,

L'automne approche à grands pas, et c'est avec plaisir que nous tirons le bilan d'un été encore très animé sur la zone de loisirs. Petits et grands ont pu profiter des activités proposées dans un cadre agréable et en toute quiétude. Le comité des fêtes, avec ses bénévoles dévoués, a encore une fois su mobiliser la communauté tout au long de la saison : soirées barbecue du marché des producteurs, célébration du 14 juillet, fête de

l'eau... autant d'instant(s) de convivialité et de partage.

Leur engagement pour notre commune est précieux et, au nom de tous, je les en remercie.

Les aménagements réalisés sur la zone ont pleinement satisfait les usagers, qui ont pu profiter d'un espace harmonieux, dédié à la nature et aux activités sportives.

Les enfants et adolescents n'ont pas été en reste, profitant des activités organisées par les équipes d'animation des services enfance et jeunesse, leur permettant de se ressourcer avant la rentrée scolaire.

L'automne ne sera pas moins dynamique. Nous poursuivrons notre cycle de conférences, cette fois pour mettre en lumière la laïcité, tout en célébrant la loi qui l'a institué il y a 120 ans.

Sur le plan des travaux, nous publierons dès ce mois de septembre les appels d'offres pour le recrutement des entreprises en charge de l'aménagement de la rue du Maréchal de Lattre, prévu pour le printemps 2026. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de l'entrée de la commune et permettra de relier la voie douce à la zone de loisirs, renforçant ainsi notre cadre de vie.

Cette nouvelle saison sera l'occasion, malgré la sinistrose ambiante, de poursuivre nos ambitions avec confiance et bienveillance.

Je vous souhaite une rentrée pleine d'espoir et d'énergie !

Très sincèrement

Christophe SONREL
Maire de DAMELEVIERES
Vice-Président de la CC3M



© Mairie Damelevières



© Mairie Damelevières

VILLE DE
DAMELEVIERES
de quoi s'y plaire !

FÊTE DE LA LAÏCITÉ
120 ANS DE LA LOI DE 1905
DAMELEVIERES
VENDREDI 10 OCTOBRE 2025

14H ZONE DE LOISIRS : PLANTATION D'UN ARBRE DE LA LAÏCITÉ
avec les enfants des établissements scolaires

À PARTIR DE 14H SALLE DES FÊTES : DES EXPOS ET DES STANDS "LA LAÏCITÉ PARLONS-EN"
proposés par nos partenaires

17H SALLE DES FÊTES : DÉBAT PUBLIC avec Pierre Ouzoulias Vice-président du Sénat "DÉFENDRE LA LAÏCITÉ EN 2025"
suivi d'un pot de la fraternité

INSCRIPTIONS

NOS PARTENAIRES POUR CET ÉVÉNEMENT

ADM 54
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
anct
SERVICE NATIONAL DE LA COMBINAISON DES TERRITOIRES
Les Français
Mairie de Damelevières

QR code

A la Résidence Autonomie

Tout l'été, la résidence a accueilli différentes animations et moments de convivialité. Que ce soit avec les petits loups sur le temps périscolaire, ou pour un moment musical à l'occasion de la fête de la musique.

Les enfants du centre de loisirs et les adolescents du foyer des jeunes, ont également partagé divers moments de convivialité et d'échange.

Ainsi, deux repas intergénérationnels, des goûters, ainsi que des moments de jeux ont été organisés.



© Résidence Autonomie A. Claudel

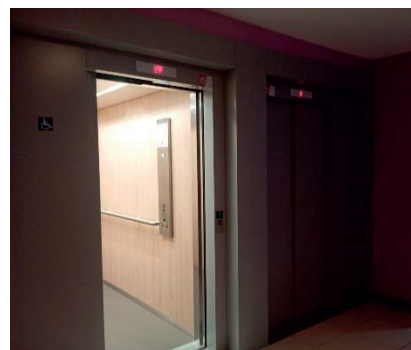
Les résidents de la résidence Autonomie, ont pu également se réunir pour une conférence participative ayant pour thème « On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux. » Conférence animée par Bérangère Graillot, infirmière auprès de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. Ce moment dédié à la prévention fut riche en échanges et vise à développer des projets innovants autour de la santé.



© Résidence Autonomie A. Claudel

En 2025, la Commune de Damelevières a choisi de poursuivre les travaux d'entretien et de modernisation de la Résidence Autonomie André Claudel. Véritable lieu de vie, entretenir cet équipement communal relève d'un choix, celui de soutenir la présence d'une offre d'habitat intermédiaire à loyer modéré sur notre territoire, pour les plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap. Cette année, deux ascenseurs neufs ont été installés pour un Coût total de l'opération : 145 000 euros HT, subventionnée à par le Conseil Départemental 54 et par la CARSAT Nord-Est.

Ces équipements sont indispensables pour la préservation de l'autonomie des résidents notamment.



© Résidence Autonomie A. Claudel

Solidarité



"Un geste simple pour sauver des vies"

Interview avec Tatiana Juppont épouse de Fred.

Tatiana, vous avez récemment partagé une nouvelle déterminante pour votre famille. Pouvez-vous nous en parler ?

Tatiana : Oui, avec une immense émotion. Après l'annonce du cancer de mon mari, Fred, nous avons vécu des mois d'angoisse, comme des milliers de familles. Aujourd'hui, nous avons une raison d'espérer : Fred a trouvé un donneur compatible pour une greffe de moelle osseuse. C'est une chance rare, presque un miracle.

Le don de moelle osseuse est-il compliqué à obtenir ?

Tatiana : Oui. Les cancers, y compris pédiatriques, et les maladies du sang comme les leucémies sont en forte hausse. Pour beaucoup, la greffe est le seul traitement possible. Pourtant, chaque année, 2 000 malades attendent un donneur, et seule la moitié en trouve un. Les probabilités sont infimes : une chance sur un million.

Comment peut-on aider ?

Tatiana : C'est très simple. Si vous avez entre 18 et 35 ans et êtes en bonne santé, inscrivez-vous sur dondemoelleosseuse.fr un questionnaire en ligne (5 minutes), puis un kit salivaire à renvoyer. Vous restez inscrit jusqu'à 60 ans. Un jour, vous pourriez sauver une vie.

Un message pour conclure ?

Tatiana : Oui : devenez un Veilleur de Vie. Ce geste offre une lueur d'espoir à des familles en attente. Pour eux, s'il vous plaît, agissez.

Interview de Florence LACOUR, Chargée de mission Habitat Communauté de Communes Meurthe-Mortagne-Moselle

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la mission de SOLIHA 54 auprès de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle ?

FL : Absolument. SOLIHA 54 a été mandaté par la Communauté de Communes pour accompagner les ménages du territoire dans leurs projets de rénovation. Notre objectif est d'aider les habitants à améliorer la performance énergétique de leur logement, à réaliser des travaux de rénovation pour plus de confort tels que l'isolation des murs/toiture/vitrerie, le changement de système de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, et à bénéficier d'aides financières. Nous intervenons en tant que conseiller de proximité pour faciliter ces démarches. SOLIHA 54 peut également vous accompagner dans le cadre d'un dossier Ma Prime Adapt afin de contribuer au maintien à domicile de personnes en situation de handicap et/ou de personnes âgées par des travaux d'aménagement de salle de bain / barres de maintien / monte escaliers....

Quelles sont les principales étapes de l'accompagnement proposé par SOLIHA 54 ?

FL : L'accompagnement commence par une évaluation des besoins et des possibilités de rénovation du logement. Ensuite, nous aidons les ménages à constituer leur dossier de demande d'aides financières, et à suivre la réalisation des travaux. Si besoin, nous accompagnons les ménages dans le choix d'artisans qualifiés, en toute impartialité. Enfin, nous assurons un suivi pour garantir la qualité des rénovations et la satisfaction des ménages.

Attention : pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières, nous ne devez pas avoir signé de devis et commencé vos travaux.

Qui peut bénéficier de cet accompagnement ?

FL : Tous les ménages résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle peuvent bénéficier de cet accompagnement, à condition de répondre à certains critères liés notamment aux revenus. Notre mission est d'être un véritable soutien pour tous ceux qui souhaitent améliorer leur logement, quel que soit leur profil.

Quels sont les avantages pour les ménages à faire appel à SOLIHA 54 ?

FL : En faisant appel à SOLIHA 54, les ménages bénéficient d'un accompagnement personnalisé, d'un gain de temps dans leurs démarches, et d'un accès facilité aux aides financières. De plus, ils peuvent réaliser des travaux de rénovation de qualité, ce qui leur permet d'améliorer leur confort, de réduire leur consommation d'énergie, et de valoriser leur patrimoine.

Comment peut-on contacter SOLIHA 54 pour bénéficier de cet accompagnement ?

FL : Vous devez contacter directement la CC3M au 03 83 71 43 62 et il vous sera fixé un rendez-vous auprès d'un opérateur de Soliha dans les locaux de la CC3M.

L'OPAH S'ADRESSE :

- Aux **propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes** (plafond de ressources à ne pas dépasser)
- Aux **propriétaires bailleurs**

Des **PERMANENCES** sont mises en place dans les locaux de la CC3M (prendre rdv au 03.83.73.60.63) afin de répondre à toutes vos questions (administratives, techniques et financières) pour votre projet de :

- AMELIORATION DE VOTRE HABITAT
- MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES

UN ACCOMPAGNEMENT POUR :

- Visites conseils
- Etude de faisabilité
- Evaluation énergétique des logements
- Préconisation des travaux
- Plans de financement
- Montage et suivi des dossiers

POUR QUELS TRAVAUX :

- La rénovation énergétique de votre logement :
- Changement système de chauffage
- Eau chaude sanitaire
- Isolation des murs / toiture / plancher / vitrerie
- Ventilation double flux
- L'adaptation du logement pour le maintien à domicile :
- Installation d'une rampe de maintien
- Installation d'un monte escalier
- Installation d'une douche plein pied
- Rehaussement des toilettes.....
- Remise aux normes d'un logement afin de lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé

Été Solidaire : Les Jeunes au Cœur de l'Action



© Foyer des Jeunes



© Foyer des Jeunes

À Damelevières, 32 adolescents ont participé à une des activités inspirées de Fort Boyard, organisée par le Foyer des Jeunes. L'événement avait pour but d'encourager la solidarité et l'engagement citoyen.

Durant une semaine, les jeunes ont mené plusieurs actions, ils ont

- ☞ nettoyé la commune et fabriqué des sacs et des peluches à partir de matériaux recyclés pour l'association Les P'tits Doudous du CHU de Nancy.

- ☞ suivi une formation aux premiers secours avec la Croix-Rouge et ont été sensibilisés au bien-être animal par l'association Cani'loisirs.

- ☞ participé à une marche solidaire, fait du désherbage, sensibilisé au tri sélectif et à la langue des signes.

- ☞ aidé à rénover des vélos pour des personnes dans le besoin, visité des animaux à la SLPA Velaine en Haye, et partagé des jeux de société avec les seniors de la résidence autonomie.

Au fil des défis, les adolescents ont récolté 800 Boyards, l'équivalent de 400 euros. Ils ont décidé de faire don de cette somme aux associations Aremig, Handi Blue, Jeunesse Humaine Solidaire, et SLPA Velaine en Haye. La semaine s'est conclue par une remise de chèques aux associations et la distribution de doudous aux P'tits Doudous du CHU de Nancy. Cette initiative a mis en lumière la générosité et l'esprit d'équipe de ces jeunes, montrant qu'il est possible de s'amuser tout en ayant un impact positif sur la communauté.

La dernière semaine de l'été au Foyer des Jeunes a été incroyable ! Les adolescents ont brillé en créant des courts métrages de A à Z, montrant un talent détonant. Comédies inspirées des "Tuche" et de "Maman, j'ai raté l'avion" ont fait rire, tandis qu'un court métrage sur la persévérance a ému. Des clips percutants sur le racisme et le harcèlement ont également suscité des réflexions importantes.

En parallèle, ils ont parcouru 82 kilomètres à vélo en 2 jours, explorant Saverne et Strasbourg, et visitant un château et le Parlement européen.

Bravo à tous pour leur créativité ! Certains jeunes rêvent déjà de caméras professionnelles pour Noël. Rendez-vous fin septembre pour de nouvelles aventures au Foyer !



© Foyer des Jeunes



© Foyer des Jeunes



Le Centre de Loisirs Une Ouverture en Fête !

Le 28 juillet dernier, le centre de loisirs a ouvert ses portes, avec une ambiance au beau fixe, même si le soleil se faisait parfois timide. Dès les premiers jours, les enfants ont investi les lieux avec une énergie débordante et une bonne humeur contagieuse, prêts à profiter de chaque instant.

Le programme proposé était riche et varié : jeux collectifs, activités manuelles, grands jeux en plein air et moments de détente. Malgré une météo parfois capricieuse, les sourires des enfants illuminent les lieux ! Les animateurs, toujours aussi créatifs ont redoublés d'efforts pour offrir des journées dynamiques et adaptées aux envies des jeunes participants.

Les enfants ont pu profiter de la piscine entre deux averses, un véritable bonheur pour les petits comme pour les grands. Les éclats de rire et les jeux d'eau ont fait de ces moments un temps fort, créant des souvenirs inoubliables.

Le mois d'août a été tout aussi animé, avec de nombreuses surprises et activités pour les jeunes aventuriers.



© Les P'tits Loups



© Les P'tits Loups

A très vite pour de nouvelles aventures !



© Les P'tits Loups



© Les P'tits Loups



© Les P'tits Loups

SIS



RAPPEL INSCRIPTIONS

➤ PERI-SCOLAIRES rentrée 2025-2026 :

Pour inscrire votre enfant-s à la cantine et-ou les mercredis – contacter Magalie Troup

✉ : periscolaire.ptitsloups@damelevieres.fr

➤ BUS : Pour les enfants de maternelle et primaire domiciliés à Damelevières

1. Inscrire son enfant sur le portail familles utilisé pour le service périscolaire et extrascolaire
2. Sur ce même portail vous devez réserver les jours et services sur lesquels votre enfant utilisera réellement le bus, pour la période de septembre-octobre 2025. La réservation des jours de bus sera à répéter à la veille de chaque vacances scolaires pour la période qui suit. Le règlement intérieur de ce service est disponible sur www.damelevieres.fr.



Les écoles de Damelevières dotées d'outils numériques !

Le syndicat scolaire de Damelevières a investi pour équiper ses écoles de l'application ENT One. Il s'agit d'une application de communication entre écoles et familles, consultable sur smartphone ou ordinateur.

Après la rentrée, le compte des enfants sera créé et permettra aux parents, avec les identifiants fournis de :

- Communiquer avec les enseignants
- Accéder en un clic au Cahier de textes numérique
- Recevoir en direct toute information sur la vie de l'école de la part des enseignants, du syndicat ou de la ville.



Horaires des écoles

Rappel des horaires d'entrée et de sortie des écoles de Damelevières : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
Ecoles du centre 8h25-11h55 et 13h25-15h55
Ecoles Louis Aragon 8h35-12h05 et 13h35-16h05

Vie pratique

Horaires mairie

La Mairie est ouverte tous les jours du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h le samedi matin de 9h à 12h.
Reprise des permanences des samedis matin à compter du 05 septembre.

Calendrier des jours de chasse – ACCA de Damelevières

Samedi 4 et 18 octobre – Mardi 4 et samedi 22 novembre – Samedi 6 et 20 décembre
Mardi 6 et samedi 17 janvier 2026 – Mardi 10 et Samedi 28 février 2026.

Suivez l'actu de votre ville !



ILLIWAP

Vous êtes 1727 abonnés à suivre l'actu de votre ville en temps réel depuis l'application ILLIWAP.

Des travaux sur la commune, une fuite d'eau, ... grâce à cette application gratuite téléchargée sur votre smartphone soyez informé-e en direct !



FACEBOOK

Dernières actus, photos, expo : suivez ce qu'il se passe depuis la page **Damelevières Ville**.



SITE INTERNET

Les informations complètes, comptes rendus des conseils municipaux, démarches, etc : c'est sur le site www.damelevieres.fr



Recensement Citoyen Obligatoire

Une fois leur date d'anniversaire passée, les jeunes nés entre Octobre et Décembre 2009 sont invités au recensement citoyen en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille.

Valeurs de la République et Laïcité - Formation Gratuite

Dans le cadre du plan de formation Valeurs de la République et Laïcité (VRL) de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, l'UFAL 54 et Citoyens et Territoires Grand Est offrent une formation gratuite. Elle est destinée aux professionnels et bénévoles en contact avec le public (agents publics, éducateurs, animateurs, dirigeants associatifs, etc.).

Cette formation, qui se tiendra les 4 et 5 décembre 2025 de 9h00 à 17h00 à Damelevières (Salle MANDELA), permettra d'acquérir des éléments sur la laïcité, d'analyser des pratiques et de traiter des cas concrets. Les participants recevront une attestation de suivi délivrée par la DREETS Grand Est.

Le repas sera pris en charge, et la présence sur les deux jours est obligatoire. Les inscriptions sont limitées à 15 personnes. Pour plus d'informations ou pour s'inscrire, contacter Gilles Laridant (g.laridant54@gmail.com, 07 82 48 52 73) ou s'inscrire en ligne via le lien suivant : <https://formation-laicite.anct.gouv.fr/Pages/Activites/ActiviteVisualiser.aspx?Id=20&lieu=&dateDebut=&dateFin=&codeRegion=GRE>



Expression des conseillers minoritaires

Aucun texte n'a été reçu.

C'est la rentrée

Comme tous les ans la commune a engagé de gros travaux de rénovation dans ses bâtiments scolaires.

Cette année c'est l'école Louis Aragon Elémentaire qui en a bénéficié avec la rénovation intégrale du préau intérieur et de l'aménagement d'un sanitaire adapté aux PMR. Ces travaux ont en partie été réalisés en régie par le personnel communal pour un montant de 45 000 €.

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint la municipalité maintient et reconduit ses politiques sociales de gratuité du transport scolaire intramuros, de remise gracieuse des fournitures scolaires et de forte participation aux coûts des repas.



© Mairie Damelevières



© Mairie Damelevières



© Mairie Damelevières



Transports Scolaires 2025-2026

DAMELEVIÈRES

MATIN		MIDI		APRÈS-MIDI RETOUR		SOIR	
GARE	08:05	ÉCOLES DU CENTRE	12:00	GARE	13:10	ÉCOLES DU CENTRE	16:00
NID	08:10	ÉCOLES LOUIS ARAGON	12:10	NID	13:12	ÉCOLES LOUIS ARAGON	16:20
MORTAISON	08:15	GARE	12:15	MORTAISON	13:15	ÉCOLES DU CENTRE	16:30
ÉCOLES DU CENTRE	08:25	NID	12:17	ÉCOLES DU CENTRE	13:20	GARE	16:35
ÉCOLES LOUIS ARAGON	08:30	MORTAISON	12:25	ÉCOLES LOUIS ARAGON	13:30	NID	16:40
						MORTAISON	16:45

VIGNEULLES

Ligne E 610	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI	SOIR
Vigneulles - Place de la Fontaine	① 8H10	③ 12H12	① 13H10	③ 16H12
Vigneulles - Grand rue	② 8H12	② 12H11	② 13H12	② 16H11
Damelevières - Ecole du Centre	③ 8H20	① 12H00	③ 13H20	① 16H00

BARBONVILLE / CHARMOIS

Ligne E 611	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI	SOIR
Charmois - Centre	① 8H00			② 16H10
Barbonville - Croix de Mission	② 8H05	② 12H10	② 13H12	③ 16H20
Barbonville - Rue Hacquard	③ 8H07	③ 12H12	① 13H10	④ 16H22
Damelevières - Ecole du Centre	④ 8H20	① 12H00	③ 13H20	① 16H00

Retrouvez les horaires des transports scolaires à destination du Collège Langevin Wallon et des Lycées Ernest Bichat et Boutet de Monvel à Lunéville sur le site : www.damelevieres.fr

FÊTE FORAINE DE DAMELEVIÈRES

Vendredi 5 septembre 22h30
Feu d'artifice

Samedi 6 septembre 22h30
Cascade de bonbons

Dimanche 7 septembre 16h00
Distribution de peluches

CENTRE-VILLE

SAMEDI 5 OCTOBRE DAMELEVIÈRES

TARIF UNIQUE 22€ PAR PERSONNE

SOIRÉE MOULES FRITES

A partir de 20 h 00

Zone de Loisirs (Sous chapiteau chauffé)

Apéritif (offert)
Moules / frites
Salade
Fromage
Dessert
Café

Organisé par le Comité des Fêtes

Réservation avant le Lundi 30 Septembre
Renseignements : 06 73 35 37 69

PALLOWEEKIDEN
5^{ème} édition

26 OCTOBRE 2025 10h00 - DAMELEVIÈRES
Marathon en relais déguisé et solidaire
PPS Obligatoire

5,1 km + 10,2 km + 5,1 km + 10,2 km + 5,1 km + 6,8 km

Les Baskets Solidaires

RÉSERVATION
06 71 71 66 03 ou Messenger Fred Marchal
80€ par équipe
25 équipes maximum

Date limite d'inscription : 5 octobre 2025

Mutuelle, une mutuelle *solidaire* proche de vous

MAIRIE
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

MUTUELLE COMMUNALE

JEUDI 9 OCTOBRE 20H30
RÉUNION - DÉBAT :

POURQUOI MA MUTUELLE ME COÛTE SI CHER ?

présentée par N. POMIÈS
vice-président de Mutuelle

VILLE DE DAMELEVIÈRES
Mutuelle

Dimanche 14 septembre 2025
81^{ème} anniversaire de la libération de Blainville Damelevières et commémoration du GL42

Olivier MARTET
Maire de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Christophe SONREL
Maire de DAMELEVIÈRES

Phillipe DANIEL
Maire de VIGNEULLES

Messieurs les Présidents des Associations Patriotiques

vous invitent à honorer de votre présence les cérémonies qui marqueront le
81^{ème} anniversaire de la libération de Blainville Damelevières et commémoration du GL42

Rendez-vous : 10H30 au Monument aux morts de Damelevières

Rentrée des associations

Journée des Associations
Samedi 6 septembre de 14h à 18h

Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville-sur-l'Eau
Entrée gratuite pour tous

Des activités à prix réduit avec le Pass Jeunes 54 et le Pass'sport



Pass Jeunes 54 t'aide à payer ton inscription à une activité sportive ou culturelle !
As-tu droit à l'aide ?

Oui, si le quotient familial (QF) de ta famille est inférieur ou égal à 650€. Ta famille recevra un courrier en août 2025 avec le montant de l'aide.

Comment savoir si ton club ou association accepte le Pass ?

Cherche l'affiche Pass Jeunes 54 dans leurs locaux, sinon, dis-leur qu'ils peuvent rejoindre le dispositif !

Comment l'utiliser ?

Dès que ta famille reçoit le courrier, tu peux t'inscrire. Ton inscription doit être faite avant le 28 février 2026. Tu donnes le courrier à l'association, elle applique directement la réduction.

Et Pass Sport ?

Sous conditions, l'État prend en charge 50 € du prix de ton inscription à la pratique d'une activité sportive et c'est cumulable avec Pass Jeunes 54 ! Plus d'infos : pass.sports.gouv.fr 10 65